

CONSTRUIRE UNE IDENTITE NATIONALE HONORABLE

Alors qu'une partie de notre jeunesse semble prête à faire sécession culturelle et religieuse, alors que certaines régions revendiquent une autonomie linguistique à grand renfort de pétitions bien-pensantes, ce n'est certainement pas un texte de loi qui pourra repousser la « tentation délicate » du séparatisme. Seul un *dialogue* lucide et fertile invitant l'autre sur notre territoire et nous offrant les clés du sien, peut nous éviter demain la guerre civile.

Dans une telle perspective, il est primordial d'effectuer une stricte distinction entre appartenance ($x \in E$) et identité ($x = E$). Car cet écart conditionne la capacité de chaque citoyen de penser librement ses engagements, sans pour autant avoir honte de ses racines. En d'autres termes, si une appartenance ne se renie pas, elle ne doit jamais dicter sa loi à la liberté d'analyse et de questionnement qui font l'identité de chacun. Chérir sa spécificité culturelle ou spirituelle sans jamais aliéner son libre arbitre est en effet l'unique façon de construire *un dialogue dans lequel chaque identité singulière contribue à construire l'intelligence collective*. Soutenus par notre langue commune, nous saurons, l'un comme l'autre, *exposer et comprendre* nos arguments respectifs, sans soumission et sans haine et... nous rendrons le monde un peu plus intelligent. L'identité singulière n'efface donc pas l'appartenance religieuse ou ethnique, mais elle invite chacun à ne pas être prisonnier d'un dogme fait d'apparences, de rituels et de préjugés. Tout citoyen aura ainsi les moyens d'analyser et d'interpréter avec profondeur historique, objectivité et humanisme, un discours ou un texte dans sa complexité ; en refusant que quiconque, au nom d'une communauté d'appartenance, ose lui imposer une pensée stéréotypée, « certifiée conforme » par une langue d'un insigne faiblesse d'une terrible imprécision.

Une « identité nationale » ne se réduit pas à l'affichage d'une uniformité de façade imposée de force par certains et respectée de mauvais gré par les autres ; car seuls la rancœur et le mépris seront au rendez-vous de cette détestable cohabitation. Partager une identité nationale, ce n'est pas non plus recevoir la carte d'un club au sein duquel tout le monde posséderait la même culture, chérirait la même histoire l'une comme l'autre interdites de tout questionnement. Pour que soit *assurée pacifiquement la richesse de sa diversité*, l'identité nationale doit être portée par un engagement solennel de la République : « *nul élève de notre école, quelle que soit sa croyance, quelle que soit sa culture, ne sera privé de la force de la parole, nul élève ne sera privé de la capacité*

de comprendre ». Pour que l'école relève le défi de la différence, la puissance de la langue, est en effet centrale. Car fondamentalement, l'école républicaine, rassemble des appartenances diverses, mais dans laquelle chaque élève y partage une volonté de dialogue grâce à une égale maîtrise, un égal respect, un égal amour de la même langue. C'est à cette seule condition que tous, d'où qu'ils viennent, pourront apprendre à porter avec conviction leurs pensées vers les autres sans les agresser, mais avec la ferme intention d'être compris au plus juste de leurs intentions. En retour, ils seront capables de recevoir la réflexion des autres au seuil de leur intelligence, sans préjugés et sans fausse complaisance. Seule une maîtrise plus justement partagée de la langue française pourra ainsi permettre à tous les élèves de *ne considérer aucune différence comme infranchissable, aucune divergence comme inexplicable, aucune appartenance comme un ghetto identitaire.*

Choisir son identité linguistique, c'est être capable de faire *l'effort de comprendre le sens historique et culturel* qu'elle porte; c'est pénétrer dans une immense bibliothèque qui conserve la trace de ce que, de génération en génération, des hommes ont dit et écrit, non pas pour s'enfermer à l'intérieur de frontières nationales hermétiques mais pour *offrir leur tribut singulier aux valeurs universelles.* On n'y entre pas les yeux bandés; ces traces ne sont pas conservées pour que les élèves de l'école de la République y mette servilement leurs pas; elles sont soumises à leur réflexion, offerts à la discussion collective. Une identité linguistique *se mérite donc par l'effort intellectuel et linguistique qu'on lui consent.* Je veux ici dénoncer le renoncement d'une école qui n'a pas su remplir son devoir d'intégration linguistique envers les nouveaux arrivants alors que la plus sûre promesse d'une intégration dignement construite, c'est qu'ils parviennent à maîtriser la langue française. **Je dis bien « maîtriser la langue française », et non la « baragouiner ».** Nous avons en effet; depuis trop longtemps, accepté avec une complaisance coupable que le problème de *d'insécurité linguistique* dont souffrent certains jeunes soit dissimulé sous le concept dangereux de « *diversité linguistique* ». Chacun pouvant ainsi parler comme il l'entend, chacun pouvant écrire comme cela lui chante, peu importe la justesse et l'efficacité de son langage. Nous devons, au contraire, à tous ceux que l'on accueille, d'où qu'ils viennent, *le meilleur de notre langue.* Ce n'est donc ni dans le foisonnement de particularismes langagiers, qui stigmatisent plus qu'ils ne distinguent, ni dans la revendication du statut scolaire des langues maternelles, que réside la promesse d'une identité nationale honorable et désirée. Tous les élèves dans ce pays ont droit à une langue commune juste, précise et pourquoi pas... créative; il est de notre devoir de la leur offrir, il est de leur devoir de la chérir.